

**Comité d'accompagnement de Liège Trilogiport**  
**Liège, le mardi 8 mars 2022**  
**Réunion n° 37 – en visioconférence**  
**Procès-verbal**

**Présent(e)s**

Emile-Louis BERTRAND	Port autonome de Liège
Hélène THIEBAUT	Port autonome de Liège
Céline HELLEMANS	Service public de Wallonie, Mobilité et Infrastructures
Bernadette MOTTET	Service public de Wallonie, territoire logement patrimoine énergie
Marianne PETITJEAN	Fonctionnaire Technique, Service public de Wallonie, Agriculture, Ressources naturelles, Environnement
	Département des Permis et Autorisations
Vincent BRASSINNE	DPW Liege Container Terminals
Christophe RAVIGNAT	Jost Group
Francis THEUNISSEN	Ville de Visé, Premier Echevin
Serge FILLOT	Commune d'Oupeye, Bourgmestre
Jean-François VERJANS	Représentant de la population de la Ville de Visé
Thierry GREFFE	Représentant « <i>Comité Village Environnement Santé</i> »
Pol BEAUWENS	Représentant ABSL « <i>Les Bassis-Mosans</i> »
<b><u>Excusé(e)s</u></b>	
Jean GEURTEN	Représentant de la population de la Commune d'Oupeye
Thierry BRASSEUR	Représentant de la population de la Commune d'Oupeye
Marcel VAN DEN MEERSSCHE	Représentant de la population de la Ville de Visé
Thomas BOSMANS	WDP
Johan LEMMENS	WDP
Viviane DESSART	Ville de Visé, Bourgmestre
Paul ERNOUX	Commune d'Oupeye, Premier Echevin
Pierre BIEMAR	Architectes BIEMAR - Architecte Jost Group
Norbert DUMOULIN	Weerts Supply Chain
Thibaut MOUZELARD	Inspecteur général f.f.
Stéphane BARLET	Service public de Wallonie, Mobilité et Infrastructures
Audrey FALLAIS	Service public de Wallonie, territoire logement patrimoine énergie
Nicolas DELHAYE	Service public de Wallonie, Ressources naturelles et Environnement
Olivier VANSTIPELEN	Service public de Wallonie, Ressources naturelles et Environnement
Bénédicte DUSART	Service public de Wallonie, Ressources naturelles et Environnement - Département du sol et des déchets
Nicolas BOULANGER	Service public de Wallonie, Ressources naturelles et Environnement - Département du sol et des déchets
Henri HUYNEN	Représentant ABSL « <i>Les Bassis-Mosans</i> »
Michel MAJCHROWICZ	Représentant « <i>Comité Village Environnement Santé</i> »

## 1. Approbation du PV de la réunion n° 36 – réunion du 14 décembre 2021

M. Bertrand évoque l'absence de M. Ernoux pour raisons médicales et lui souhaite tous ses vœux de prompt rétablissement ainsi qu'à sa famille.

Revenant sur l'incident de l'avant-dernière réunion entre M. Ernoux et DP World Liege Container Terminals, M. Brassinne, Administrateur délégué de Novandi présente les excuses de M. Porignon pour les propos évoqués.

M. Bertrand suggère de fixer une réunion avec M. Ernoux, la Commune d'Oupeye et DP World Liege Container Terminals.

Le PV est approuvé.

## 2. Informations complémentaires et diverses par le/les divers concessionnaires :

Récapitulatif des superficies

	 Entrepôts logistiques en activité & opérationnels	 Entrepôts logistiques : Construction fin 2021-2022	 Entrepôts à développer dans le futur	 Superficie totale des entrepôts
WDP	23.000 m <sup>2</sup>	-	25.000 m <sup>2</sup>	48.000 m <sup>2</sup>
D.L. Triligiport Belgium / Jost Group	74.000 m <sup>2</sup>	30.000 m <sup>2</sup> (phase 2 d'un entrepôt)	76.000 m <sup>2</sup>	180.000 m <sup>2</sup>
WSC	85.600 m <sup>2</sup>	-	-	85.600 m <sup>2</sup>
	182.600 m <sup>2</sup> opérationnels	30.000 m <sup>2</sup> en construction	101.000 m <sup>2</sup> à développer	Total : 313.600 m <sup>2</sup>



### 2.1. DP World Liège Container Terminals

#### Nouvelle extension du terminal à conteneurs de Liège Triligiport

En pleine expansion depuis 2016, le terminal à conteneurs de Liège Triligiport (actuellement d'une superficie de 3,6 hectares) va être doté de 5,8 hectares supplémentaires. Adjugés en décembre 2021, les travaux d'extension du terminal à conteneurs commenceront le 16 mars 2022 et devraient être finalisés au plus tard fin 2023. Le projet est estimé à 8.6 millions d'euros. Cette extension permettra à la société DP World Liege Container Terminals de répondre aux besoins de ses clients et d'accroître ses activités liées au transport de conteneurs. La superficie totale du terminal à conteneurs sera de 15 hectares.

### 2.2. WDP

Pas de nouveautés

### 2.3. D.L. Triligiport Belgium (Jost Group)

M. Ravignat confirme la construction du bâtiment D.

La phase I de ce hall logistique est terminée et est opérationnelle (30.000 m<sup>2</sup>). Actuellement en cours de construction, la phase II et III (40 000 m<sup>2</sup>) seront respectivement finalisées d'ici fin avril 2022. La mise en exploitation est prévue en mai 2022. Plus de 71.000 m<sup>2</sup> seront donc finalisés prochainement.

Mme Mottet : Dans le cadre du permis, le SPW avait demandé une attestation de confirmation d'utilisation de la voie d'eau. M. Ravignat confirme l'utilisation de la voie d'eau pour l'import de marchandises. Sur la période janvier-février 2022, 1.054 conteneurs 20 pieds ont bien transité par le terminal à conteneurs pour la société Jost avant d'être acheminés dans les halls.

M. Ravignat confirme les activités logistiques pour une société allemande active dans la grande distribution pour laquelle 90% des marchandises sont acheminées par la voie d'eau (dans le sens Anvers-Liège). Les marchandises sont ensuite repackagées dans les halls logistiques avant d'être réexpédiées par camion vers leurs destinations finales.

### 3. Diverses questions

#### A. Diverses questions de l'asbl Bassis-Mosans

1. Permis et Recours. « Peut-on faire le point sur les différents permis et/ou recours déposés ? »

Mme Mottet évoque un récapitulatif de l'ensemble des permis délivrés sur la plate-forme Liège Trilogport. Sa présentation se trouve en annexe.

<b>Permis délivrés au Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures</b>	
Plate-forme multimodale	Délivré par le Gouvernement wallon le 11 septembre 2011
Digue rive gauche et abattage des peupliers	Délivré par le fonctionnaire délégué les 4 mai 2012 et juillet 2014
Station des mesures de la qualité de l'air	Délivré par le fonctionnaire délégué le 20 février 2018
<b>Permis délivrés au Port autonome de Liège</b>	
Construction d'un poste d'entrée	Délivré par le fonctionnaire délégué le 5 février 2007
Aménagement du bâtiment technique et administratif de la plate-forme	Délivré par le fonctionnaire délégué le 19 septembre 2013
Extension entre les voies ferrées de la dalle du terminal à conteneurs	Délivré par le fonctionnaire délégué le 25 septembre 2019
Extension de la dalle du terminal à conteneurs côté sud	Délivré par le fonctionnaire délégué le 31 décembre 2019
<b>Permis délivré à DP World Liège Container Terminals</b>	
Mise en exploitation et extension d'une plate-forme multimodale	Délivré par le Gouvernement wallon le 15 mars 2016 en recours
Construction d'un bâtiment de bureaux	Délivré le 9 mai 2016

Révision des conditions particulières d'exploitation du terminal à conteneurs multimodal	
Permis d'environnement	Délivré par le fonctionnaire délégué le 26 juillet 2021 et en recours au Gouvernement wallon. Concernant ce dernier permis, le ministre vient de proroger le 4 mars. La décision devrait statuer endéans les 20 à 30 jours.
<b>Permis délivrés à DL Trilogiport Belgium</b>	
Construction des bâtiments A et B	Délivré par le fonctionnaire délégué le 11 février 2016
Construction du bâtiment C	Délivré par le fonctionnaire délégué le 24 mars 2017
Construction du bâtiment D et exploitation des halls	Délivré suite à un recours au Gouvernement wallon le 1 <sup>er</sup> juin 2021 confirmant la décision du fonctionnaire technique et fonctionnaire délégué. Le demandeur a introduit un recours au Conseil d'état.
<b>Permis délivrés à Weerts Chain Supply</b>	
Construction d'une plate-forme logistique	Délivré par le fonctionnaire technique et fonctionnaire délégué le 23 octobre 2019
Mesures d'aménagements DNF (Modification du relief au sol – Restauration d'habitats d'espèces protégées sur le site de Liège Trilogiport et alentours)	Délivré par le fonctionnaire délégué le 6 janvier 2019
Réaménagement partiel d'une plate-forme logistique et l'extension des activités de l'établissement	Délivré par le fonctionnaire technique et le fonctionnaire délégué le 26 janvier 2022
Modifications par rapport au précédent permis : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Extension du hall 1C</li> <li>- Modification de l'emplacement du local technique – bâtiment 2</li> <li>- Modification de l'emplacement du tank sprinklage + local des pompes</li> <li>- Suppression d'une voirie interne au profit d'espaces verts supplémentaires</li> <li>- Modification de l'emplacement de la cabine haute tension</li> <li>- Création d'une nouvelle rampe d'accès pour les bâtiments 1B et 1C</li> <li>- Création d'une nouvelle rampe d'accès pour le bâtiment 1A + installation de 4 citernes CO<sup>2</sup> liquide</li> <li>- Installation d'une nouvelle cabine haute tension</li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement d'espaces verts au niveau des quais du bâtiment</li> <li>- Suppression de l'obligation de végétaliser la toiture.</li> </ul>	
<p>Extension de l'activité de l'établissement par l'ajout d'une activité d'emballage, de stockage et de distribution de produits pharmaceutiques.</p>	

## **2. Pollution lumineuse le long de la darse**

« *Aucun effort n'a été fait par Weerts. Par contre, Weerts n'a pas respecté le permis sur plusieurs points et notamment :*

« *- la hauteur du merlon;*

« *- la plantation de ce merlon.*

« *Peut-on savoir si l'administration de l'urbanisme a soit réagi, soit pris des sanctions ?*

« *Peut-on espérer que dans un délai raisonnable, Weerts se conforme (enfin) au permis délivré ? Sans parler de l'absence de toiture végétalisée. »*

Selon les informations reçues préalablement à la réunion par WSC, WSC nous précise que :

- WSC a réalisé toutes les mesures paysagères imposées pour un coût de 500.000€.
- Les hauteurs des merlons sont conformes au permis unique.
- Les plantations ont été effectuées suivant les plans du permis unique ; il faut toutefois attendre que la végétation pousse.
- Concernant l'absence de toiture végétalisée, WSC a reçu une dérogation pour ne pas la réaliser.

Concernant Weerts Supply Chain, M. Beauwens révoque la hauteur du merlon longeant la darse, prévue initialement à 6 mètres de haut. Or, avec le rehaussement du terrain, le merlon ne possède plus qu'une hauteur de 4 mètres. Mme Mottet précise que cela n'engendre pas d'impact sur les habitants. C'est la hauteur définitive qui est importante.

M. Beauwens relaie diverses plaintes de bruit, notamment celles de M. Fastré et de M. Huynen, liées au déplacement intense de conteneurs vides sur la plate-forme survenu mi-février 2022 ayant engendré d'importantes nuisances sonores. Selon le recoupement des informations et selon Vincent Brassinne, cela coïnciderait au déplacement de conteneurs afin de sécuriser la zone en prévision de la tempête Eunice qui s'est abattue sur la Belgique le 17 février 2022. Ces mesures de sécurité ont effectivement nécessité davantage de mouvements intenses sur la plate-forme.

Selon M. Brassinne, le numéro vert ainsi que le courriel pour les riverains évoqués précédemment consistent en des propositions qui seront mises en place dès l'approbation du permis. Toute remarque ou plainte arrive actuellement au Port autonome de Liège.

De manière générale, pour toute plainte, M. Bertrand demande des précisions au niveau des dates et des horaires afin que DP World Liege Container Terminals puisse vérifier les informations.

## **3. Circulation des camions entre le pont d'Haccourt et le rond-point de la clinique**

« *L'administration a décidé de ne pas respecter le permis puisque les portiques ont disparu et ils ne seront pas remplacés. Quid des autres solutions ?*

« *Les plaques "interdiction de tourner à droite" pour les plus de 3,5 T n'ont JAMAIS été placées au pont d'Haccourt et à l'entrée de la jonction au rond-point de la clinique.*

*« Que va faire l'administration car il est bien prévu que cette "bretelle" est interdite aux poids lourds?  
« Placer une chicane ? Il faut de toute manière réduire la vitesse autorisée de 70 à 50km/h. »*

Mme Hellemans, SPW Mobilité et Infrastructures, indique que le SPW Direction des Routes a rencontré les villes d'Oupeye et de Visé concernant cet embranchement spécifique vu les dysfonctionnements de portiques. Il a été décidé de réaliser de nouveaux plans de signalisation afin de mieux orienter les camions. Le dossier suit actuellement son cours. Il n'est pas prévu de remplacer les portiques.

M. Fillot confirme la tenue de cette réunion et affirme qu'il faut opter pour une meilleure signalisation à l'avenir. M. Theunissen précise que les voiries de Visé ne sont pas prévues pour accueillir les camions de grand tonnage et souligne les passages importants de camions dans le centre de Visé. Selon lui, il serait plus logique de faire passer les camions par la voirie de liaison. Il reconnaît que ce n'était pas prévu au permis mais que la situation doit évoluer. Tous deux confirment qu'il n'y a pas de divergences entre les deux villes.

M. Fillot souligne à nouveau que certains camions se trompent encore de sortie et traversent le village d'Hermalle-sous-Argenteau. Selon lui, les chauffeurs de camion contournent également les dispositifs de péage et finissent par circuler sur des voiries qui leur sont interdites.

La réflexion globale menée actuellement devrait améliorer cette situation.

M. Verjans s'interroge sur la planification des travaux de rehaussement du pont de Haccourt et souligne la modification des plans de circulation lors de l'exécution de ces travaux. Selon Mme Hellemans, les études relatives au rehaussement des ponts ont démarré. Les travaux sont prévus dès 2024.

#### **4. Entretien des merlons et des abords**

*« Certains merlons n'ont pas été entretenus depuis plus de deux ans.  
« Avec l'arrivée du printemps, peut-on connaître le planning d'entretien. La solution bobo éco-pâturage est de la poudre aux yeux car  
« - deux enclos sur 4 n'ont pas encore vu le moindre animal,  
« - la partie non couverte par les enclos est beaucoup - et pas un petit peu - plus grande que les  
« surfaces dédiées à l'éco-pâturage,  
« - on ne voit toujours pas ce qu'on veut faire avec les deux terrains de "handball".  
« Y a-t-il des mesures spécifiques qui seront prises pour lutter contre la renouée du Japon et les  
« chardons ? Les "nouvelles" théories ont montré leurs limites. »*

Mme Hellemans précise que le SPW Mobilité et Infrastructures a un nouveau prestataire de services pour la réalisation de l'entretien du site. Les premiers fauchages de sécurité situés le long des pistes cyclables sera réalisé en mai-juin 2022. La mise à blanc de certaines parties sera réalisée vraisemblablement fin août / septembre 2022.

#### **5. Ecopâturage à Liège Trilogiport**

Pour rappel, il a été convenu de transférer la gestion de certains sites du SPW Mobilité et Infrastructures au SPW Direction Nature et Forêts. Une partie de la zone d'intégration environnementale et une partie du merlon situés le long de la voirie de liaison sont concernées. Le SPW prévoit d'y développer un éco pâturage, mode d'entretien écologique des espaces naturels par le pâturage d'animaux herbivores. Il est ainsi prévu d'y faire pâturer des moutons, des vaches voire des chèvres.

### **8,6 hectares d'écopâturage avec des moutons et des vaches à Liège Trilogiport**

Plus de 40 hectares de la zone portuaire de Liège Trilogiport sont réservés au développement de la biodiversité grâce à une large zone d'intégration environnementale. Sur certaines parties de cette zone verte, le Service public de Wallonie a dédié une parcelle de 8,6 hectares à une gestion par écopâturage à l'aide d'une quarantaine moutons, de quelques vaches Highlands et d'un taureau. Les nouveaux locataires sont arrivés en octobre 2021 sur site en vue d'assurer un désherbage 100% naturel, y compris sur certains terrains particulièrement abrupts. Le Port autonome de Liège, gestionnaire de la zone économique, soutient cette initiative favorable à la préservation de l'environnement.

### **L'écopâturage, une solution pratique et idéale**

L'écopâturage est un mode d'entretien écologique des espaces naturels par le pâturage d'animaux herbivores. L'éco-pâturage sera réalisé sur une partie de la zone d'intégration environnementale et sur une partie du merlon situé le long de la voirie de liaison entre Haccourt et le rond-point d'entrée de Liège Trilogiport.

Réalisé à partir de cette fin octobre, cet éco pâturage tardif est également une solution adéquate pour limiter la prolifération des renouées du Japon.

Complémentaire à ces informations, M. Vanstipelen, SPW nous a fait parvenir les éléments de réponse suivants :

Concernant le pâturage, comme déjà expliqué précédemment, il s'agit volontairement d'un **pâturage extensif saisonnier**. 3 des 4 enclos ne seront pâturés que quelques semaines fin de saison (soit août à novembre) de telle manière à permettre le développement printanier adéquat des espèces animales et végétales à préserver. Un pâturage du début du printemps reste possible en fonction de conditions météo. Le dernier enclos pourra être pâturé par l'éleveur entre avril et novembre.

Le DNF ne reviendra pas sur la question des chardons expliqué à maintes reprises au Comité.

Pour les renouées, une éradication est impossible, le pâturage pourra en partie contenir le développement des massifs. C'est le terrassement pendant la phase chantier qui aurait dû éviter la dispersion de l'espèce. C'est maintenant trop tard. Les informations sur la gestion des renouées sont reprises au lien suivant de la cellule invasives du SPW ARNE :

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/les-renouees-asiatiques.html?IDC=6234>

M. Beauwens précise que les terrains mentionnés ci-dessous concernent les terrains situés près des étangs.

Selon Mme Hellemans, ce sont des zones faisant partie intégrante de la zone de dérogation à la loi de la conservation de la nature (LCN). Il était prévu que certaines zones ne doivent pas être replantées. Il y a un fauchage de sécurité et un fauchage tardif. Ce sont des zones qui sont entretenues par le SPW.

M. Beauwens s'interroge sur la création de bosquets/haies telle qu'initialement prévue pour retrouver la biodiversité. WSC a terminé les plantations.

Mme Mottet précise que c'est une volonté du DNF de faire revenir la nature.

Le DNF a fait un exposé par rapport à ceci et avait répondu qu'il ne voulait pas replanter à cet endroit-là précisément.

Le premier permis de la plate-forme a été revu par rapport à la loi de la conservation de la nature.

**6. La darse donne l'impression d'être un cimetière de conteneurs vides**

*« Peut-on connaître le rapport entre le nombre de conteneurs déchargés pleins et le nombre de conteneurs rechargés pleins ? »*

Selon M. Brassinne, il y a effectivement des conteneurs vides et pleins sur le terminal à conteneurs.

Voici l'exemple du nouveau trafic pour la société allemande active dans la grande distribution : les conteneurs remplis sont acheminés par voie fluviale depuis le Port d'Anvers jusqu'au terminal à conteneurs de Liège Trilogiport. Ils sont ensuite alors transférés dans les halls de Jost avant d'être réexpédiés par camion vers leurs destinations finales.

DP World Liege Container Terminals est également reconnu comme « dépôt officiel » des plus grandes compagnies maritimes (Maersk, MSC, OOCL, NYK...). Cela signifie que DP World Liege Container Terminals peut garder les conteneurs vides sur la plate-forme évitant ainsi de les ramener au Port d'Anvers. Ceci représente une économie de trajet, bénéfique en termes de coûts et en termes de respect de l'environnement.

Le conteneur reste ainsi sur la plate-forme, avec pour objectif de retourner avec les marchandises d'un client pour l'exportation. Dès qu'un volume export est identifié, ce même conteneur est utilisé pour l'export.

Être reconnu par plusieurs grandes lignes maritimes permet aussi à DP World Liege Container Terminals de mettre les conteneurs à disposition de leurs clients dans les plus brefs délais et d'offrir à la société un grand avantage concurrentiel.

M. Bertrand souligne que cette démarche répond aux objectifs en termes de réduction de coûts et en termes de développement durable prôné par le Gouvernement wallon et les instances européennes.

**B. Question de M. Verhans concernant les Trains sur Liège Trilogiport**

*« Pouvez-vous nous informer sur le nombre et la composition des convois ferroviaires en provenance de Chine (mais triés à Duisbourg) vers Liège Trilogiport en 2021 ? Pouvez-vous nous indiquer aussi si des convois ferroviaires ont quittés Hermalle vers d'autres destinations ? »*

M. Brassinne apporte la précision suivante : il y a plusieurs connexions ferroviaires depuis la Chine vers Liège (LLI - Renory & Liège Trilogiport). DP World Liege Container Terminals a manutentionné 872 conteneurs, soit l'équivalent de 22 trains qui provenaient de Yihou Chine. Cette liaison s'est arrêtée mi-2021 pour des raisons ignorées. Ces conteneurs viennent en direct de Chine. Il n'y a pas de conteneurs qui ne passent pas Duisbourg. C'est uniquement de l'import.

**C. Présentation des résultats des mesures de la qualité de l'air**

La présentation des résultats de la qualité de l'air pour l'année 2021 sera présentée par M. De Bast de l'AWAC et M. Gérard de l'ISSEP lors de la prochaine réunion.



#### 4. Prochaine réunion

---

La prochaine réunion est fixée **le mardi 28 juin 2022**. Elle se déroulera en présentiel – Salle d'exposition du Port autonome de Liège, Rue de l'île Monsin 40 à 4000 Liège.

La réunion se termine vers 19H15.



Emile-Louis Bertrand  
Directeur général

---

**Annexe** : Présentation de Mme Mottet